

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Modification de la collecte des ordures ménagères

En raison des mardis 25 décembre et 1^{er} janvier fériés (Noël et jour de l'an), la collecte des ordures ménagères est modifiée comme suit :

- Elle est avancée aux lundis 24 et 31 décembre pour les communes suivantes :
 - Pôle territorial de Val-Revermont : Nivigne et Suran, Corveissiat, Pouillat et pour les habitants habituellement collectés le mardi à Simandre-sur-Suran
 - Pôle territorial de Montrevel-en-Bresse : Servignat (l'après-midi), Etrez et pour les habitants habituellement collectés le mardi à Malafretaz, Cras-sur-Reyssouze, Attignat (Crangeat)
 - La collecte de la commune de Saint-Martin du Mont est avancée au mardi 24 décembre.

- Elle est reportée aux mercredis 26 décembre et 2 janvier pour les communes suivantes :
 - Pôle territorial Bourg Agglo : Buellas, Montracol, collecte toute la journée à partir de 5h30 à Bourg-en-Bresse, Péronnas, Viriat
 - Pôle territorial de Val-Revermont : Beaupont, Domsure, et pour les habitants habituellement collectés le mardi à Coligny, Marboz et Pirajoux
 - Pôle territorial de Ceyzériat : Montagnat, Ramasse, Revonnas, Villereversure

- Elle est reportée aux jeudis 27 décembre et 3 janvier l'après-midi pour la commune de Saint-Jean-sur-Reyssouze

Renseignements

Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

- Pôle territorial Bourg-en-Bresse Agglomération : 0 800 86 10 96.
- Pôle territorial de Montrevel-en-Bresse : 04 74 30 85 60.
- Pôle territorial de Val-Revermont : 04 74 42 38 40.
- Pôle territorial de Ceyzériat : 04 74 25 04 91.

Contacts presse
Service communication
Séverine Fèvre Tél : 04 69 41 01 87.